

Institut de Formation d'Ambulanciers de Martinique

« AUXILIAIRE AMBULANCIER »

L'auxiliaire ambulancier assure les transports sanitaires et la surveillance de patients stables à bord des véhicules sanitaires légers.

Il est le second membre de l'équipage d'une ambulance et assiste l'ambulancier diplômé d'Etat dans les prises en charge au quotidien ou dans l'urgence.

Il peut exercer son activité professionnelle au sein d'une entreprise privée ou d'un service hospitalier de transport sanitaire.

Pré-requis

Avoir 18 ans

Avoir le permis B (3 ans minimum de permis de conduire ou 2 ans si conduite accompagnée ; ne pas être sous permis probatoire) voir code de la santé publique 4312-7

Objectif général :

Acquérir les compétences attendues du professionnel titulaire du poste d'auxiliaire ambulancier

Objectifs opérationnels

- ➔ Développer des connaissances, un comportement et des aptitudes afin d'acquérir des compétences professionnelles
- ➔ Acquérir des capacités d'initiative, d'anticipation et d'autonomie lors des transports en VSL
- ➔ Assurer sur prescription médicale tout type de transport en VSL
- ➔ Collaborer et assister l'ambulancier
- ➔ Se positionner en tant qu'auxiliaire des professionnels de la santé

Conditions d'admission :

Le candidat doit disposer de :

- un permis de conduire de catégorie B (période probatoire expirée)
- un certificat médical délivré par un médecin agréé ARS, attestant de la non contre indication à exercer la profession d'ambulancier, la vaccination conforme à la réglementation
- une attestation préfectorale autorisant la conduite de véhicules sanitaires (le candidat doit s'assurer de la validité de son permis de conduire avant l'embauche).

Contenu de la formation

1. L'hygiène et prévention
2. Les principes et valeurs professionnelles,
3. La démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients,
4. Les principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages et brancardages,
5. Les règles du transport sanitaire.

70 heures

6. Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU 2)

Urgences vitales

La chaîne de l'urgence - Inconscience -Obstruction des voies aériennes- Hémorragies - Arrêt cardiaque

Urgences potentielles

Les malaises - les traumatismes - Les brûlures - L'accouchement inopiné - les risques collectifs

21 heures

Modalités d'admission

Aucune en dehors des pré requis

Méthodes mobilisées

Présentiel

- Alternance de cours théoriques en plénière, de travaux pratiques dirigés et de simulations en sous-groupes

- Pédagogie active et participative
- Apports de connaissances
- Mises en situations professionnelles

Intervenants

Les enseignements sont assurés par des médecins en service d'urgences, des infirmiers, des ambulanciers en exercice, des chefs d'entreprise de transport sanitaire, et auxiliaires médicaux.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Tous nos formateurs, de par leurs formations et expériences des Établissements Médicaux et sociaux sont sensibilisés aux situations de handicaps.

Nous veillons au respect des conditions d'accueil des Publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.

Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec notre référent handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap

Délais d'accès

Formation accessible au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Dispositif de financement AIF (financements Pôle Emploi de manière générale) : les délais peuvent être rallongés du fait du traitement des informations par les plateformes de Pôle Emploi. C'est pourquoi nous vous conseillons d'anticiper un maximum avant le démarrage d'une formation pour réaliser l'ensemble des étapes administratives si la date de formation est déjà fixée. Prévoir au minimum 1 mois et demi pour être sûr que votre demande soit traitée par Pôle Emploi avant le démarrage.

CPF en cours : L'ensemble des délais de traitement de dossier sont fixés par la plateforme MonCompteFormation. Attention : la plateforme impose un délai de 11 jours ouvrés de réflexion entre notre proposition et le début de la formation !

POE : Les dispositifs de POE comprennent une phase de sélection et les dates de sessions sont fixées en respectant certaines contraintes.

Pour toute autre questions concernant les modalités ou les délais d'accès à nos formations, contactez nous.

Modalité d'évaluation des acquis

Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz,...

Equivalences, passerelles, débouchés

Pas d'équivalences.

Pas de passerelles.

Un auxiliaire ambulancier peut exercer son métier au sein de différentes structures : entreprises de transport sanitaire privées et/ou publique, hôpitaux, cliniques... Il arrive également que des ONG fassent appel à des auxiliaires ambulanciers pour des missions sur le terrain dans des pays conflictuels ou suite à une catastrophe naturelle.

En termes de perspectives et d'évolutions, l'auxiliaire ambulancier aura plus de facilités pour obtenir le diplôme d'Etat d'ambulancier. Grâce à l'exercice de son métier, il est en effet dispensé du stage obligatoire de 140 h ainsi que de l'oral d'admission. Pour prétendre à ces deux dispenses, l'auxiliaire ambulancier devra remplir deux conditions : avoir travaillé 140 h minimum sur un mois et avoir exercé le métier d'auxiliaire ambulancier pendant au minimum 1 an à temps plein au cours des 5 années précédentes.

VALIDATION

- ➡ Attestation de formation AUXILIAIRE AMBULANCIER
- ➡ Attestation de formation de Gestes et Soins d'urgence niv. 2

L'enseignement dispensé, notamment dans les domaines de la biologie humaine, des sciences humaines et sociales et de l'étude des pathologies, vise à l'acquisition des connaissances nécessaires et indispensables à l'exercice professionnel.

Pour plus de renseignement : contact@multiniorsforma.com – 0596 30 12 75

CONTACTEZ-NOUS



0696 36 03 26 | 0596 30 12 75
Contactez-Nous pour plus de
renseignements



Résidence La Meynard Bât Ballade A
97200 Fort de france



**Lundi-Vendredi : 8h30 - 12h00 /
14h00 - 16h00**
Uniquement sur rendez-vous
Samedi et Dimanche: Fermé



BRED
BANQUE POPULAIRE
BANQUE & ASSURANCE

SAS MULTINIORS FORMA
RES LEVANT BAT ALCOR PTE 2
97200 FORT DE FRANCE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Code Banque 10107	Code Guichet 00165	Code BIC BREDFRPPXXX
Numéro de compte 00632055265		Clé 07
Domiciliation : BRED DILLON ☎ 08 20 33 61 65		
Numéro de compte bancaire international (IBAN) : FR76 1010 7001 6500 6320 5526 507		

Toute utilisation frauduleuse de ce document est passible de sanctions. Ce document n'est à utiliser qu'après vérification par le bénéficiaire